## Rapport Moral de l'Institut des Risques Majeurs Assemblée générale du mardi 14 juin 2023 Gérard Perrotin, Président

Mesdames, messieurs les membres adhérents, Mesdames, Messieurs les administrateurs, Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Lors de l'assemblé générale du 29 septembre 2020, j'avais sollicité votre confiance pour le poste de président avec un mandat de 3 ans. Ce mandat se termine aujourd'hui après une expérience très riche sur le plan humain, grâce à un travail d'équipe avec les permanents et les membres du bureau, mais aussi avec l'ensemble de nos adhérents et des partenaires qui nous a permis de mener à bien notre stratégie pluriannuelle d'objectifs présentée le 15 juin 2021 par notre vice-président Bernard Airenti.

Après ces 3 années écoulées l'effort consenti par chacun d'entre nous, confirme la feuille de route que nous nous étions fixée avec le désir d'innovation et d'élargissement de notre champs d'intervention au niveau national voire international. Notre directeur pourra argumenter le sujet lors du rapport d'activité ou de nombreuses actions témoignent du travail fourni.

Lors de la discussion concernant ma candidature en 2020, j'avais indiqué que je souhaitais que mon remplaçant soit prévu pour 2023, car malgré l'intérêt d'occuper une telle fonction cela nécessitait beaucoup de disponibilité pour être à la hauteur de la tâche. Cette disponibilité je venais de me l'accorder en mettant un terme aux 31 années passées en tant qu'élu à la commune de Salaise sur Sanne et ainsi pouvoir disposer de plus temps à accorder à ma vie familiale ainsi qu'à mes loisirs, sans être contraint de toujours conjuguer avec mon agenda.

La sollicitation de l'IRMa est venue bousculer ce nouvel emploi du temps, qui m'a néanmoins convaincu compte tenu de la situation de l'institut d'assurer une forme d'intérim de la présidence jusqu'à aujourd'hui.

Un nouveau mandat commence et tout est prêt pour poursuivre l'aventure commencée il y a bien longtemps en 1988, l'équipe reste la même avec la force de travail qui la caractérise.

Moi-même après 10 années passées au poste de vice-président et 25 ans en tant que personne moral pour la commune de Salaise, je souhaite rester membre du bureau pour contribuer à la construction de la culture de sécurité de demain, avec le même état d'esprit qui a fait notre force, avec des personnes engagées pour poursuivre la mise en œuvre de notre stratégie élaborée en 2020.

D'où l'importance tel qu'indiqué par courrier, des élections de ce jour qui sont prévues pour les postes d'administrateurs renouvelables ainsi que ceux à pourvoir

Permettez-moi avant de vous exposer le rapport moral de notre assemblée générale d'avoir une pensée pour nos amis Bernard Lerisbé et Yves Munos, membres du conseil d'administration de l'institut, qui nous ont quitté au cours de mon mandat

Pour Bernard, le 9 avril 2022 fauché par une longue maladie et pour Yves, le 20 octobre 2020 par la COVID. Ils restent tous les deux, des exemples de travail et d'investissement pour notre Institut mais surtout des amis fidèles. Je tenais à nouveau leur rendre hommage.

Cela étant, le fait marquant de ce rapport moral depuis notre dernière assemblée de juin 2022, se traduit par un maintien d'une forte activité pour mettre en œuvre notre programme, en réponse aux nombreuses sollicitations que nous avons eues.

Beaucoup d'actions ont été développées en 2022, je laisserai dans un instant François GIANNOCCARO notre directeur, évoquer les actions principales avec les indicateurs en appui dans son rapport annuel d'activité.

L'année 2022 a mis à rude épreuve, les membres du Bureau de l'IRMa et les permanents qui ont lancé la mise en œuvre des 5 axes stratégiques de l'Institut définis pour la période 2022 à 2024.

Rappelons que l'IRMa avait à sa création, vocation à intervenir en Isère du fait de ses statuts puis en 1996 à l'élargissement au territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les membres du bureau et les administrateurs m'ont donné mandat pour porter l'action de l'IRMa au niveau national.

Ce positionnement de l'institut s'est confirmé dès 2022 concrètement par les actions que nous avons portées dans l'hexagone qui ont eu un retentissement dépassant toutes nos espérances.

Le programme d'actions 2022 a eu pour objectif de poursuivre les actions de l'IRMa auprès des territoires à savoir :

- Un appui auprès des collectivités et des acteurs du territoire pour la préparation aux situations de crise en élargissant notre action au niveau national et en maintenant un effort prioritaire en Isère et en Auvergne-Rhône-Alpes.
- Au développement de notre centre de ressources, de mise en réseaux et d'information.
- Au développement d'une action innovante intitulée : RESILIENCE TOUR pour aller dans le sens des orientations stratégiques de l'IRMa en développent les actions et services en appui aux territoires sur le plan national et avoir une politique plus volontariste en matière d'information préventive des populations.

En créant le RESILIENCE TOUR, l'IRMa a souhaité mettre en œuvre une action d'envergure nationale, pour apporter sa contribution à la Journée nationale de la résilience lancée par l'Etat qui sera reconduit chaque année au mois d'octobre. Du 10 au 15 octobre 2022, le Résilience Tour est parti en itinérance, à l'instar du mythique Tour de France, sur 12 étapes en France métropolitaine en proposant des actions de sensibilisation, d'information et de formation sur les risques majeurs vers nos publics cibles, en particulier les élus, les collectivités, les jeunes, les salariés et les entreprises, sans oublier le grand public.

Au total, 25 opérations ont été menées avec 70 partenaires sur les territoires, dont 5 partenaires nationaux que je salue, l'AFPCNT, le C PRIM, l'ANCCLI, Prévention Maif et SMACL Assurances. Ce ne sont pas moins de 2000 participants qui ont été touchés par les opérations.

Le 31 mars 2023, le RESILIENCE TOUR a été, parmi les 1800 opérations labélisées par l'Etat, l'un des quatre lauréats du prix « Projets d'envergure nationale », qui m'a été remis par la Secrétaire d'Etat à l'Ecologie, lors de la cérémonie de remise des prix de la Journée nationale "Tous résilients face aux risques", à l'Hôtel Beauvau à Paris.

Ce fut un moment de grande fierté de représenter l'IRMA pour la reconnaissance du travail accompli pour la Journée de la Résilience.

A signaler que l'étape Isère du RESILIENCE TOUR, coordonnées avec l'appui du SPPPY grenoblois que nous remercions, a également reçu un prix d'envergure départemental avec 19 autres lauréats.

Au cours de ce mandat, le modèle économique de l'IRMa a évolué en conséquence de notre développement progressif au niveau national. Par anticipation de ce positionnement, nous avons également modifié les statuts de l'association qui ont été approuvés dans ce sens en AG extraordinaire le 15 juin 2021 pour tenir compte de ce nouveau périmètre d'action. J'avais également formulé le vœu de faire aboutir un règlement intérieur au cours de ma présidence. Nous en sommes à son format quasi définitif qui sera prochainement examiné en Conseil d'administration et je tiens à remercier notre président d'honneur, Henri de Choudens, d'avoir eu la charge de la révision des statuts et du règlement intérieur.

Je tiens à saluer au passage nos principaux partenaires financiers qui depuis la création de l'association nous apportent un soutien sans faille, en citant :

- Le Département de l'Isère, l'Etat en région mais également au niveau central, les Métropoles de Lyon et de Grenoble et le conseil régional Auvergne Rhône Alpes
- Ainsi que nos nouveaux partenaires que je ne peux pas tous citer ici, laissant à François le soin de s'en charger.

Ces partenaires financiers nous ont permis d'aboutir à un budget en 2022 de 879 000 €, contre 612 000 € en 2020, en progression de 43.5 % sur un programme annuel d'actions cette année résolument tourné aux services de nos territoires pour près 60 % de nos activités.

Les fonds propres ont progressé au cours de ce mandat de 19 % passant à 255 000 € en 2022 contre 214 000 € en 2020. Ces fonds nous permettraient de tenir 6 mois en cas de difficultés financières sérieuses.

Le rapport financier dressé par notre expert-comptable Eric CERVERA du Cabinet EXTENSO vous fournira dans un instant le détail de nos comptes 2022 qu'il s'agira d'approuver si vous en êtes d'accord.

Concernant l'équipe des permanents, nous avons recruté en 2022 un nouveau collaborateur en la personne de Victor BIARNEIX dont le poste a été traduit en CDI au 1<sup>er</sup> janvier 2023 afin de consolider comme prévu les ressources humaines et la capacité de répondre aux demandes des différents acteurs de la culture des risques. Ce qui porte à 7 nos effectifs. Je dirais plutôt 8 permanents puisque depuis début mai Anthony VEIGA nous a rejoint en CDD pour consolider encore les effectifs. Le plan de charge 2023 étant conséquent.

Je terminerai sur un point important qui concerne le bon fonctionnement de notre équipe des permanents, à savoir les locaux que nous occupons depuis 2008, mis à disposition par le Conseil départemental qui ne répondent plus aux critères pour un fonctionnement efficace de notre institut. Il devient nécessaire d'étudier une nouvelle configuration de locaux mieux adaptés. Un déménagement dans de nouveaux locaux est à l'étude.

Avec l'appui de Jean Pierre Barbier en personne, le président du Département de l'Isère que je remercie, nous avons entamé des discussions au niveau des services du SYMBHI, d'ELEGIA (GIE), et de l'IRMa afin d'analyser les conditions techniques et financières

d'incorporation de l'IRMa dans les futurs locaux du SYMBHI dont la construction devrait se terminer fin 2024 début 2025.

C'est une piste intéressante qui correspond à un cahier des charges défini par l'équipe pour donner suite aux besoins recensés pour la mise en œuvre d'une surface de 200 mètres carrés qui nous serait octroyée sur un bail de 9 ans.

Elle permettrait au Conseil départemental de regrouper en un pôle opérationnel « EAU » unique, avec ses forces vives aux services des territoires dans le domaine de la prévention des risques d'inondation. A nous de poursuivre notre concertation sur ce dossier avec le SYMBHI et les partenaires concernés.

C'est la nouvelle présidence à venir qui sera à la manœuvre sur ce dossier à qui je souhaite tous mes vœux de réussite.

Pour terminer ce rapport moral, je renouvelle mes remerciements à tous nos partenaires, nos membres pour leur soutien, les administrateurs ainsi que les salariés de l'Institut qui ont fait face au cours de mon mandat aux sollicitations nombreuses qui viennent aujourd'hui de la France entière avec constance et opiniâtreté.

Grâce à eux, je termine mon mandat de Président en étant serein quant à l'avenir de l'Institut. Encore ne faut-il pas oublier que rien n'est jamais totalement acquis et qu'il nous faut maintenir ce niveau d'exigence pour continuer notre progression dans la conduite de l'Institut.

Je vous remercie pour votre attention

Y a-t-il des questions sur le rapport moral ? Nous allons procéder au vote.